CAP Etancheur du Bâtiment et des Travaux Publics (EBTP) – F/H

Mis à jour le 29 mai 2026

Conditions d'entrée et prérequis

- Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations sous certaines conditions).
- Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH), sportifs de haut niveau, ou ayant un projet de reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme.

Niveau d'entrée

Niveau 3 - CAP

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations possibles)

Rythme

Alternance

Durée en centre

24 mois

Validation

- **CAP Etancheur du Bâtiment et des Travaux Publics**
  Diplôme de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Education Nationale
  RNCP37892

L'inscription à la formation se fait pour la totalité du référentiel. En cas de validation partielle, les blocs de compétences validés sont acquis.

Modalités d'évaluation

- Epreuves ponctuelles et contrôles en cours de formation (CCF)

Vous avez entre 15 et 29 ans révolus ? Vous souhaitez préparer un diplôme tout en travaillant ?

Objectifs professionnels

Le titulaire du **CAP Etancheur du Bâtiment et des Travaux Publics** réalise des travaux de revêtements d'étanchéité à l'eau.

Ses **principales missions** sont :

- Assurer l'étanchéité des toitures, des terrasses-jardins, des bassins et des façades industrielles
- Prendre en charge l'étanchéité de la voirie ou d'ouvrages d'art (ponts, barrages…)
- Réaliser l'isolation thermique et acoustique
- Calculer, choisir, fournir et poser les panneaux isolants et les revêtements

Le titulaire du CAP Etancheur **évolue sur des chantiers du bâtiment.**

Contenu

- **Enseignements professionnels**
  Enseignement Professionnel en atelier (à la Soprema)
  Prévention Santé Environnement
- **Enseignements généraux**
  Français
  Mathématiques
  Sciences-Physiques
  Histoire-Géographie
  Education Physique et Sportive

Modalités pédagogiques

- Formation en alternance
- Formation théorique et pratique (plateau technique ou équipement spécifique)
- La formation pratique en entreprise est assurée par le maitre d'apprentissage

Profil des intervenants

- Enseignants formateurs du CFA académique

Les plus

Taux de réussite 2025 : 83.5 %

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d'accès

- Pré-inscription en ligne : https://cfa-ac-

CAP Etancheur du Bâtiment et des Travaux Publics (EBTP) – F/H

Modalités de suivi

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP37892
- Code diplôme : 50023328
- Formacode : 22421
- Code NSF : 233
- Code ROME : F1613, F1611

alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription

- La date de début en entreprise ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. La date de début au CFA ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Financements possibles

- Formation 100% prise en charge par l'OPCO (aucun frais à la charge de l'apprenti)

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Etanchéiste
- Façadier

Poursuite d'études :

- Possibilité de préparer un BAC PRO ou autres titres et certifications de niveau 4

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation

Réseau

- CFA ACADEMIQUE
- 2 rue Adolphe Seyboth
  67000 STRASBOURG
- info@cfa-academique.fr
- 03 88 14 10 10
- www.cfa-academique.fr
- SIRET : 18671553800044